



Installation

Groupe 2-3, de 15 à 36 kg

Le réhausseur est spécialement conçu pour être employé avec la ceinture 3 points des sièges arrière. Placer le réhausseur sur le siège arrière. Assoir l'enfant sur le réhausseur en utilisant la ceinture 3 points des sièges arrière. La partie ventrale de la ceinture passe **sous** les accoudoirs. La partie diagonale passe **sur** l'épaule de l'enfant, **sous** l'accoudoir en Groupe 2 (15-25 kg) et **sur** l'accoudoir en Groupe 3 (22-36 kg).

Assurez-vous dans tous les cas que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.

23

CONSIGNES DE SECURITE

AVERTISSEMENT. Lisez ces instructions avec attention avant utilisation et conservez ce guide pour les futurs besoins de référence. Si vous ne respectez pas ces instructions, la sécurité de votre enfant pourrait être affectée. N'installez votre siège auto groupe 2-3 que sur un siège orienté vers l'avant et équipé d'une ceinture de sécurité à 3 points. Les éléments rigides et les pièces en matière plastique du dispositif de retenue pour enfants doivent être situés et installés de telle manière qu'ils ne puissent pas, dans les conditions normales d'utilisation du véhicule, se coincer sous un siège mobile ou dans la porte du véhicule. Maintenir tendues toutes les sangles servant à attacher le dispositif de retenue au véhicule et régler les sangles qui servent à retenir l'enfant. De plus les sangles ne doivent pas être vrillées. Veillez à ce que les sangles sous-abdominales soient portées aussi bas que possible, pour bien maintenir le bassin. Remplacer le dispositif lorsqu'il a été soumis à des efforts violents dans un accident. Il est dangereux de modifier ou de compléter le dispositif en quoi que ce soit sans l'agrément de l'autorité compétente, ou à ne pas suivre scrupuleusement les instructions concernant l'installation fournies par le fabricant du dispositif de retenue pour enfants. Maintenir le siège à l'abri du rayonnement solaire, pour éviter que l'enfant ne puisse se brûler. Ne pas laisser un enfant sans surveillance dans un dispositif de retenue pour enfants. Veillez à ce que les bagages et autres objets susceptibles de causer des blessures à l'occupant du siège en cas de choc soient solidement arrimés. Ne pas utiliser le dispositif de retenue pour enfants sans la housse. Ne pas remplacer la housse du siège par une autre housse que celle recommandée par le constructeur, car elle intervient directement dans le comportement du dispositif de retenue. Si vous avez un doute concernant l'installation et la bonne utilisation de votre siège veuillez contacter le fabricant du dispositif de retenue pour enfants. Installer votre système de retenue pour enfants aux places assises rangées dans la catégorie 'Universel' dans le manuel d'utilisation de votre véhicule. Ne pas utiliser de points de contact porteurs autres que ceux décrits dans les instructions et marqués sur le système de retenue. Toujours privilégier les places assises arrière même lorsque le code de la route autorise une installation à l'avant. Toujours s'assurer que la ceinture de la voiture est bouclée. Toujours vérifier qu'il n'y a pas de débris alimentaires ou autres dans la boucle du harnais ou dans l'ajusteur central. Veillez à ne pas installer l'enfant avec des vêtements trop volumineux en hiver.

AVERTISSEMENT

- Ce siège auto est un dispositif de retenue 'Universel' pour enfant. Homologué selon le règlement N°44/04, il est adapté à une utilisation générale dans les véhicules, et compatible avec la plus grande majorité (sauf exception) des sièges de véhicules.
- La parfaite compatibilité est plus facilement obtenue lorsque le constructeur du véhicule déclare que ses véhicules sont adaptés à recevoir des dispositifs de retenue 'Universel'.
- Ce dispositif de retenue est classé 'Universel', selon les critères d'homologation les plus strictes, par rapport aux modèles précédents qui ne correspondent plus à ces nouvelles dispositions.
- Adaptable uniquement sur les véhicules munis de ceintures de sécurité à 3 points d'ancrage, fixes ou avec enrouleurs, homologuées selon le règlement UN/ECE N° 16 ou autre norme équivalente.
- En cas d'incertitude, contacter le fabricant du dispositif de retenue, ou votre revendeur.